Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Bûcheron, veuillez visiter :
bpbucheron.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Bûcheron

Évaluation de la capacité C4 : réaliser des travaux de débardage et de tri des bois

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-BUCH-EP1** • Durée : **Non précisée dans le sujet; durée et modalités fixées par le centre habilité** • Coefficient : **Aucun coefficient national; coefficient indicatif communiqué : 3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse des consignes et conformité des produits** (3 questions) — **Page 3**

2. **Calcul des volumes, du rendement et du coût** (3 questions) — **Page 5**

3. **Organisation du tri, du stockage et de l'enlèvement** (3 questions) — **Page 7**

4. **Prévention et sécurité des opérations** (3 questions) — **Page 9**

5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bpbucheron.fr/assets/annales/bp-bucheron/Tri, stockage et enlèvement des bois/2026/BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage - Tri, stockage et enlèvement des bois - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse des consignes et conformité des produits

Le candidat organise le tri des bois du chantier du Bois des Côtes à partir du cahier des charges de la scierie du Serein. Il vérifie les critères de réception des produits P1, P2 et P3, puis détermine la conduite à tenir pour identifier les piles.

Lecture du cahier des charges et décision de tri

Question 1.1. Pour chacun des quatre cas, indiquez le produit auquel le bois peut être affecté ou la décision à prendre, puis justifiez votre réponse par un critère du DT 1 : chêne de 4,00 m, diamètre au fin bout de 20 cm et flèche de 1 cm; chêne de 2,00 m, diamètre de 12 cm et bois sain; chêne de 2,00 m, diamètre de 7 cm et bois sain; chêne de 4,00 m, diamètre de 19 cm et flèche de 4 cm.

Le classement suppose que chaque pièce respecte tous les critères de sa destination. Pour le premier cas, l'état sanitaire doit aussi être confirmé. Pour le troisième, le chêne doit faire partie des feuillus acceptés par le client. Dans tous les cas, une pièce non conforme ou dont un critère reste à confirmer est isolée, sans être mélangée à une pile, puis soumise au responsable de chantier.

Cas	Décision	Critère déterminant
Chêne, 4,00 m, Ø 20 cm, flèche 1 cm	P1 si la pièce est saine	Longueur, diamètre et flèche conformes
Chêne, 2,00 m, Ø 12 cm, sain	P2	Diamètre de 8 à 17 cm inclus, sans pourriture
Chêne, 2,00 m, Ø 7 cm, sain	P3 si le chêne est accepté	Feuillu accepté, diamètre d'au moins 6 cm
Chêne, 4,00 m, Ø 19 cm, flèche 4 cm	Isoler et demander validation	Flèche supérieure à 2 cm ; longueur incompatible avec P2

✓ RÉPONSE À RETENIR

1 : P1 si pièce saine ; 2 : P2 ; 3 : P3 si le chêne est accepté par le client ; 4 : isoler et soumettre au responsable.

Question 1.2. Expliquez pourquoi un bois qui ne satisfait pas aux critères du produit P1 ne peut pas être automatiquement classé en P2. Citez les deux vérifications principales à effectuer avant de l'affecter à un autre produit.

Les produits P1 et P2 ont des spécifications distinctes : ne pas satisfaire P1 ne rend pas automatiquement une pièce conforme à P2. Avant de la classer en P2, contrôler d'abord son essence et ses dimensions : chêne, longueur de 2,00 m et diamètre au fin bout de 8 à 17 cm inclus. Vérifier ensuite l'absence de pourriture. Si l'un de ces critères manque, ou si un défaut non prévu est constaté, isoler la pièce et demander la décision du responsable de chantier.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pour P2, vérifier le chêne, la longueur de 2,00 m et le diamètre de 8 à 17 cm, puis l'absence de pourriture.

Question 1.3. Rédigez les informations minimales à inscrire sur l’étiquette d’une pile pour distinguer sans ambiguïté le produit, l’essence, le volume ou la quantité, la date de constitution et le chantier d’origine.

Une étiquette lisible doit identifier précisément la pile au moment de l’enlèvement. Inscrire la référence et la destination du produit (par exemple P1, bois d’œuvre), l’essence, ainsi que le volume ou la quantité avec son unité. Préciser la date de constitution et le chantier d’origine, ici le Bois des Côtes, secteur de Saulieu. Ajouter un numéro de lot ou de pile facilite le suivi, notamment lorsque plusieurs piles du même produit sont présentes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Indiquer le produit et sa destination, l’essence, la quantité avec unité, la date de constitution et le chantier d’origine.

2. Calcul des volumes, du rendement et du coût

Trois lots de bois sont quantifiés à partir du nombre et des dimensions de leurs piles, en appliquant le coefficient conventionnel de conversion du volume empilé en volume solide. Les capacités de transport, le tarif et le rendement servent à préparer l'enlèvement et à estimer le coût et le temps de débardage du lot A.

Quantification des produits et préparation de l'enlèvement

Question 2.1. Calculez, pour chacun des lots A, B et C, le volume empilé total puis le volume solide estimé à l'aide des formules fournies : V empilé = N × L × l × h et V solide = V empilé × 0,68. Présentez les résultats au centième de mètre cube.

Pour chaque lot, on calcule d'abord le volume empilé en multipliant le nombre de piles par la longueur, la largeur et la hauteur d'une pile. Le volume solide estimé s'obtient ensuite en appliquant le coefficient conventionnel de conversion de 0,68. Les résultats sont arrondis au centième de mètre cube. Le détail des opérations et les deux unités de volume figurent séparément dans le tableau.

Lot	Calcul du volume empilé	Volume empilé	Calcul du volume solide	Volume solide estimé
A : P1	8 × 4,0 × 1,2 × 1,0	38,40 m³	38,40 × 0,68	26,11 m³
B : P2	6 × 2,0 × 1,2 × 1,0	14,40 m³	14,40 × 0,68	9,79 m³
C : P3	4 × 2,0 × 1,2 × 0,8	7,68 m³	7,68 × 0,68	5,22 m³

Le coefficient 0,68 est la convention fournie pour cette estimation de chantier.

Volumes complétés sur le DR 1

Feuille de calcul des volumes et de l'enlèvement

Lot	Volume empilé total (m³)	Volume solide estimé (m³)	Nombre de voyages	Identification à apposer sur la pile
A : P1	38,40 m³	26,11 m³		
B : P2	14,40 m³	9,79 m³		
C : P3	7,68 m³	5,22 m³		

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

A : 38,40 m³ empilés, 26,11 m³ solides. B : 14,40 m³ empilés, 9,79 m³ solides. C : 7,68 m³ empilés, 5,22 m³ solides.

Question 2.2. Déterminez le nombre minimal de camions nécessaires pour enlever l'ensemble des lots avec une capacité utile de 28 m³ solides par camion. Les produits devant rester séparés et chaque camion ne transportant qu'un seul produit, indiquez aussi le nombre de voyages requis pour chaque produit.

Le DT 2 donne le nombre de voyages par produit en divisant le volume solide par 28 m³, puis en arrondissant à l'entier supérieur. Chacun des trois volumes est inférieur à la capacité utile d'un camion : chaque produit demande donc un voyage. Les produits restent séparés, mais le même camion peut assurer ces voyages successivement. Le minimum est ainsi un camion, hors enlèvement simultané des lots.

1. Lot A, P1 : 1 voyage.

2. Lot B, P2 : 1 voyage.
3. Lot C, P3 : 1 voyage.

Nombre de voyages complété sur le DR 1

Feuille de calcul des volumes et de l'enlèvement

Lot	Volume empilé total (m³)	Volume solide estimé (m³)	Nombre de voyages	Identification à apposer sur la pile
A : P1	.....	.....	1 voyage	.....
B : P2	.....	.....	1 voyage	.....
C : P3	.....	.....	1 voyage	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Minimum : 1 camion pour 3 voyages successifs. A : 1 voyage, B : 1 voyage, C : 1 voyage.

Question 2.3. Pour le lot A, calculez le montant estimatif au tarif de 42 € par m³ solide. Calculez également le temps de débardage correspondant au rendement de 7,5 m³ solides par heure, en heures et minutes, en arrondissant à la minute supérieure.

Le volume solide estimé du lot A est 26,112 m³. Au tarif de 42 € par m³, le montant vaut 26,112 × 42 = 1 096,704 €, soit 1 096,70 € au centime. Le temps de débardage est 26,112 ÷ 7,5 = 3,4816 heures, soit 208,896 minutes. L'arrondi à la minute supérieure donne 209 minutes, donc 3 h 29 min.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Montant estimatif : 1 096,70 €. Temps de débardage : 3 h 29 min.

3. Organisation du tri, du stockage et de l’enlèvement

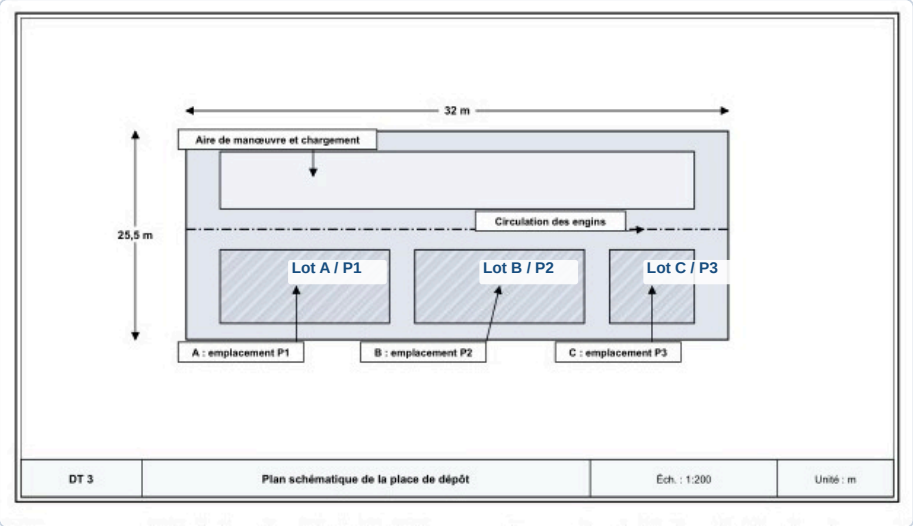
Le candidat prépare l’organisation de la place de dépôt, qui comprend trois emplacements distincts, une aire de manœuvre et de chargement ainsi qu’une voie de circulation des engins. Il doit limiter les reprises, préserver la séparation des produits, renseigner le document réponse et transmettre des consignes au transporteur.

Préparation opératoire et suivi des piles

Question 3.1. À l’aide du DT 3, affectez les lots A, B et C aux emplacements et décrivez un ordre de mise en dépôt qui limite les reprises et préserve la séparation des produits. Précisez les contrôles à réaliser à l’arrivée de chaque charge.

1. Affecter le lot A au stockage A (P1), le lot B au stockage B (P2) et le lot C au stockage C (P3), conformément au plan.
2. Déposer chaque charge directement dans l’emplacement attribué, en constituant des piles distinctes pour limiter les reprises. Garder libres l’aire de chargement, la voie des engins et les accès de secours.
3. À chaque arrivée, contrôler l’identification du lot, le produit, la quantité et la conformité des bois. Vérifier aussi que le sol est portant, que la pile reste stable et qu’elle n’empiète pas sur les circulations.

Repérage des lots sur le plan de dépôt



✓ RÉPONSE À RETENIR

A vers A/P1, B vers B/P2, C vers C/P3. Dépôt direct en piles séparées ; contrôler chaque charge, la stabilité et le maintien des circulations libres.

Question 3.2. Complétez le document réponse DR 1 avec les volumes solides estimés calculés en question 2.1, le nombre de voyages calculé en question 2.2 et une identification lisible pour chaque pile.

Lot	Volume empilé total	Volume solide estimé	Voyages	Identification de pile
A : P1	38,40 m³	26,11 m³	1	P1, chêne, lot A, Bois des Côtes
B : P2	14,40 m³	9,79 m³	1	P2, chêne, lot B, Bois des Côtes
C : P3	7,68 m³	5,22 m³	1	P3, feuillus, lot C, Bois des Côtes

Les volumes empilés se calculent par le nombre de piles multiplié par leurs dimensions ; le volume solide estimé vaut le volume empilé multiplié par 0,68. Chaque produit reste séparé. Les volumes solides de chaque lot étant inférieurs à 28 m³, il faut un voyage par produit, soit trois voyages au total.

DR 1 complété : volumes, voyages et identification

Feuille de calcul des volumes et de l'enlèvement

Lot	Volume empilé total (m³)	Volume solide estimé (m³)	Nombre de voyages	Identification à apposer sur la pile
A : P1	38,40	26,11	1	P1 - chêne - lot A
B : P2	14,40	9,79	1	P2 - chêne - lot B
C : P3	7,68	5,22	1	P3 - feuillus - lot C

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : 38,40 m³ empilés, 26,11 m³ solides, 1 voyage ; B : 14,40 m³, 9,79 m³, 1 voyage ; C : 7,68 m³, 5,22 m³, 1 voyage. Total : 3 voyages.

Question 3.3. Rédigez une consigne courte à transmettre au transporteur pour l'enlèvement. Elle doit préciser l'accès, la zone de chargement, la séparation des produits et la vérification de la stabilité des piles avant le chargement.

Consigne au transporteur : Accédez par la voie de circulation prévue et rejoignez l'aire de manœuvre et de chargement ; n'entrez pas dans une zone piétonne. Chargez chaque produit séparément depuis l'emplacement correspondant, sans mélanger les bois. Avant toute reprise, vérifiez la stabilité de la pile et dégagez la zone d'évolution du dispositif de manutention. Personne ne doit se tenir sous une charge suspendue ni dans cette zone pendant le chargement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Accès par la voie prévue ; chargement depuis l'aire de manœuvre, produits séparés et stabilité des piles vérifiée avant chargement.

4. Prévention et sécurité des opérations

La situation porte sur le débardage mécanisé, la constitution de piles et le chargement des bois par un camion équipé d'un dispositif de manutention. Le candidat analyse les risques du chantier et applique les consignes de circulation, d'approche des engins, de stabilité des piles et de chargement.

Analyse des risques et mesures de prévention

Question 4.1. Pour chacune des trois situations du tableau, identifiez le risque principal et indiquez une mesure de prévention adaptée en vous appuyant sur le DT 3 : un piéton traverse l'aire de manœuvre pendant une marche arrière; une pile de grumes est constituée sur un sol en pente et meuble; un opérateur s'approche d'un engin en fonctionnement pour communiquer une consigne.

Le DT 3 associe chaque situation au risque et à la mesure de prévention suivants :

Situation	Risque principal	Prévention
Piéton dans l'aire pendant une marche arrière	Heurt ou écrasement	Séparer les cheminements et interdire l'accès piéton à la zone de manœuvre.
Pile sur sol en pente et meuble	Roulement ou chute de grumes	Choisir un sol portant, aussi plan que possible, et contrôler la stabilité.
Approche d'un engin en fonctionnement	Contact avec une machine en mouvement	Arrêter l'engin, être vu du conducteur et obtenir son accord avant l'approche.

DR 2 complété : risques et prévention

Tableau d'analyse des risques

Situation	Risque principal	Mesure de prévention
Piéton traversant l'aire de manœuvre pendant une marche arrière	Heurt / écrasement	Piétons exclus
Pile constituée sur un sol en pente et meuble	Chute de grumes	Sol portant, stabilité
Approche d'un engin en fonctionnement pour communiquer une consigne	Contact machine	Arrêt, visibilité, accord

✓ RÉPONSE À RETENIR

Exclure les piétons de la zone de manœuvre ; constituer les piles sur un sol portant et stable ; approcher l'engin uniquement après son arrêt, en étant vu et avec l'accord du conducteur.

Question 4.2. Énoncez les conditions à réunir avant qu'un opérateur à pied puisse s'approcher d'un engin de débardage pour communiquer avec son conducteur. Traitez de l'arrêt de l'engin, de la visibilité de l'opérateur et de l'accord entre les personnes.

L'engin doit être complètement arrêté avant toute approche à pied. L'opérateur se place de façon à être clairement visible du conducteur et attend son accord explicite avant de s'approcher. Il reste hors de la zone de déplacement ou de chute possible. Le conducteur ne reprend le mouvement qu'après s'être assuré que l'opérateur est à distance sûre ; en cas de doute ou de perte de visibilité, l'engin reste immobilisé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Engin arrêté ; opérateur visible du conducteur ; accord explicite avant l'approche. Pas de reprise du mouvement tant que l'opérateur n'est pas à distance sûre.

Question 4.3. Indiquez trois vérifications à effectuer avant le chargement des bois et deux consignes à appliquer pendant le chargement afin de prévenir les risques liés aux grumes et à la circulation des véhicules.

Avant le chargement, vérifier :

- la stabilité des piles et l'absence de grumes susceptibles de rouler ou de tomber ;
- la portance du sol et le dégagement de l'aire de chargement, des circulations et des accès de secours ;
- la séparation des produits et le dégagement de la zone d'évolution du dispositif de manutention.

Pendant le chargement, maintenir les personnes hors de la zone d'évolution et ne jamais passer sous une charge suspendue. Maîtriser les circulations afin d'exclure les piétons de la zone de manœuvre des véhicules.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Avant : vérifier stabilité, portance, accès et dégagement de la zone de chargement. Pendant : éloigner les personnes du dispositif, ne jamais passer sous une charge et maîtriser la circulation des véhicules.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette situation d'évaluation du BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage, session 2026, code 26-BP-BUCH-EP1, porte sur la capacité C4. Aucune durée ni aucun coefficient national ne sont indiqués; les modalités relèvent du centre habilité. Le chantier du Bois des Côtes évalue le tri, le cubage estimatif, la logistique de dépôt et d'enlèvement, ainsi que la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le volume empilé total se calcule par N × longueur × largeur × hauteur moyenne, avec les dimensions exprimées en mètres.
- Pour cette évaluation, le volume solide estimé est égal au volume empilé multiplié par le coefficient conventionnel 0,68.
- Le nombre de voyages par produit est l'arrondi à l'entier supérieur du volume solide divisé par la capacité utile de 28 m³.
- Les produits non conformes ne sont pas mélangés aux piles réceptionnées : ils sont isolés pour décision du responsable de chantier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Contrôler l'essence, la longueur, le diamètre au fin bout et les défauts avant d'affecter une pièce à un produit.
- Distinguer volume empilé et volume solide, conserver les unités et arrondir les volumes au centième.
- Séparer les produits par emplacement et préserver les voies de circulation, l'aire de chargement et les accès de secours.
- Avant une approche à pied, obtenir l'arrêt de l'engin, être vu du conducteur et recevoir son accord avant la reprise du mouvement.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume solide estimé d'un lot de piles ?

Calculez d'abord le volume empilé en multipliant le nombre de piles par la longueur, la largeur et la hauteur moyenne. Multipliez ensuite ce résultat par 0,68, coefficient conventionnel imposé pour cette évaluation.

Q : Comment déterminer le nombre de voyages lorsque les produits doivent rester séparés ?

Calculez séparément le volume solide estimé de chaque produit, divisez-le par 28 m³ et arrondissez chaque résultat à l'entier supérieur. Additionnez les voyages obtenus pour connaître le total, sans regrouper les produits.

Q : Quelle durée faut-il prévoir et comment gérer les points de l'épreuve ?

Le sujet ne précise pas de durée nationale : les modalités sont celles retenues par le centre habilité. Il attribue 5 points à chacune des quatre parties, soit 20 points au total.

Q : Quelles consignes de sécurité sont explicitement attendues pour l'approche d'un engin et le chargement ?

L'engin doit être arrêté, l'opérateur à pied doit être vu du conducteur et obtenir son accord avant de s'approcher. Au chargement, les personnes quittent la zone d'évolution et ne passent jamais sous une charge suspendue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpbucheron.fr/assets/annales/bp-bucheron/Tri, stockage et enlèvement des bois/2026/BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage - Tri, stockage et enlèvement des bois - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.